



Chauffage - Électricité - Sanitaire
Climatisation - Énergie solaire
Pompes à chaleur - Poêles à Pellets

Av. François Bovesse, 62
4053 EMBOURG

Facture

Embourg, le 11-10-2022

Code client	CL03115
Date d'échéance	11-10-2022
A rappeler lors du paiement	Numéro : 2200689

Rue de la Vesdre, 54

4032 Chênée
Belgique

N° TVA:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
10	C/C : Fourniture d'un Solucalc				
	Solucalc	1,00	1.499,00	1.499,00	6,00
	Régulateur de pression	1,00	159,00	159,00	6,00
	Consigne bouteille de CO ²	1,00	100,00	100,00	6,00
	10 KG de CO ²	1,00	29,00	29,00	6,00
	Main d'oeuvre	1,00	110,00	110,00	6,00
	"Taux de TVA : En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 p.c. sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus".	1,00			6,00

Taux	Base	Montant
6,00	1.897,00	113,82

Total HT	1.897,00
Total TVA	113,82
Total TTC	2.010,82 €

Page 2



Chauffage - Électricité - Sanitaire
Climatisation - Énergie solaire
Pompes à chaleur - Poêles à Pellets

Av. François Bovesse, 62
4053 EMBOURG

Facture

Embourg, le 11-10-2022

Rue de la Vesdre, 54

4032 Chênée
Belgique

N° TVA:

Code client	CL03115
Date d'échéance	11-10-2022
A rappeler lors du paiement	Numéro : 2200688

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
10	C/C : Fourniture d'un poêle à pellets				
	Poêle à pellets RAVELLI modèle S90 gris	1,00	2.043,00	2.043,00	6,00
	Kit fumisterie sur +/- 2 mètres	1,00	220,00	220,00	6,00
	Tubage de cheminée extérieure en double parois isolées	1,00	460,00	460,00	6,00
	Main d'oeuvre	1,00	340,00	340,00	6,00
	"Taux de TVA : En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 p.c. sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus".	1,00			6,00

Taux	Base	Montant
6,00	3.063,00	183,78

Total HT	3.063,00
Total TVA	183,78
Total TTC	3.246,78 €

Page 2



Chauffage - Électricité - Sanitaire
Climatisation - Énergie solaire
Pompes à chaleur - Poêles à Pellets

Av. François Bovesse, 62
4053 EMBOURG

Facture

Embourg, le 11-10-2022

Rue de la Vesdre, 54

4032 Chênée
Belgique

N° TVA:

Code client	CL03115
Date d'échéance	11-10-2022
A rappeler lors du paiement	Numéro : 2200690

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
10	Fourniture et pose de 2 radiateurs VAN MARCKE verticaux + 2 vannes thermostatiques	1,00	1.900,00	1.900,00	6,00
	Fourniture et pose d'1 radiateur VAN MARCKE Multicompact	1,00	630,00	630,00	6,00
	2 vannes thermostatiques et déplacement boiler	1,00	520,00	520,00	6,00
	"Taux de TVA : En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 p.c. sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus".	1,00			6,00

Taux	Base	Montant
6,00	3.050,00	183,00

Total HT	3.050,00
Total TVA	183,00
Total TTC	3.233,00 €